

Plan de lutte contre les algues vertes

Baie de la Forêt

Réunion du Groupe de concertation agricole

Maison des transition et de l'habitats de CCA et Mardi 25 novembre 2025

A l'ordre du jour

Obj : Préparation du futur accord cadre 2026-2028

- 1/ Le nouvel accord cadre.
- 2/ Bilan du volet agricole 2023-2025
- 3/ Perspectives du volet agricole pour 2026-2028

Gouvernance du GCA

Prénom	Nom	Nom de société	Typologie
Marie-Pierre	BOURGLAN	BOURGLAN	AB GC
Vianney	BEUZE	BEUZE	AB Lait
Florent	COTTEN	EARL DU VERN	AB Lait
Thomas	ROCUET	GAEC DE KEROUANNEC	Bovin viande
Didier	JAOUEN	GAEC JAOUEN	Bovin viande
Dominique	GOUIFFES	GOUIFFES	Grandes Cultures
Gaël	GLEMAREC	EARL LE BRIGAND	Grandes Cultures
Jean-François	CHUPIN	EARL CHUPIN	Laitier
Nicolas	DAGORN	EARL DE COAT KERGUNUS	Laitier
Stéphane	EUGENE	LYCEE AGRICOLE	Lycée
Dominique	LE GUEN	EARL LE GUEN DOMINIQUE	Porc
Jean-Yves	LIJOUR	GAEC DE KERYVONNOU	Porc

Fréquence : 2 à 3 réunions / an

Objectifs : Suivi et orientation des actions du plav

Composition : 2 représentants par filière de production

Modifications du fonctionnement ?

Représentants du GCA en commission av ?

1/ Le nouvel accord cadre

Éléments généraux sur les accords de territoire dans les bassins versants algues vertes

- Calendrier prévisionnel :
 - Commission av 17/12/2025
 - Dépôt demande de subvention avant le 31/12/2025

- Orientations « PLAV »

Le bilan du contrat territorial 2022-2025 sera utilisé pour redéfinir les actions à maintenir ou développer.

- Orientations « hors PLAV »

Par ailleurs, les différents volets pollutions diffuses et milieux aquatiques sont pris en compte sur un territoire en fonction des enjeux – qualité des masses d’eau tel qu’identifié par le SDAGE.

Possible d’intégrer des actions liées aux problématiques du système d’assainissement

Catégories d'exploitations dans le cadre des ZSCE et mobilisation des dispositifs contractuels pour chacune de ces catégories

De façon générale, à partir de l'automne 2026, une exploitation agricole située dans un bassin versant algues vertes peut se trouver dans 3 cas **vis-à-vis de chacun des volets des ZSCE** problématiques du système d'assainissement

Cas 1 : Exploitation soumise à un arrêté individuel ZSCE incluant des obligations sur un volet

Cas 2 : Exploitation encore en phase volontaire ZSCE sur un volet

- Plan d'action en cours de mise en œuvre
- Nouvelles exploitations

Cas 3 : Exploitation non concernée ou atteignant les objectifs d'un volet en 2025

- Exploitations atteignant les objectifs en 2025
- Exploitations non ciblées (uniquement volet fertilisation dans le 29/ ou le volet renaturation, exploitations sans atelier lait)

Dispositifs contractuels mobilisables

Globalement, les dispositifs mobilisables pour la période à venir restent ceux qui ont été définis au moment de la définition de la stratégie du PLAV 3.

Les principes généraux concernant les dispositifs d'accompagnement listés ci-dessous sont les suivants :

- il est exclu d'aider financièrement au respect d'une obligation réglementaire (cas 1)
- pour le déploiement des ZSCE, l'animation doit viser en priorité les exploitations pour laquelle la situation a été identifiée comme pouvant nécessiter des progrès (cas 2). Pour des leviers autres que ceux directement mobilisés dans le cadre des ZSCE, ce ciblage particulier ne sera pas une exigence requise.

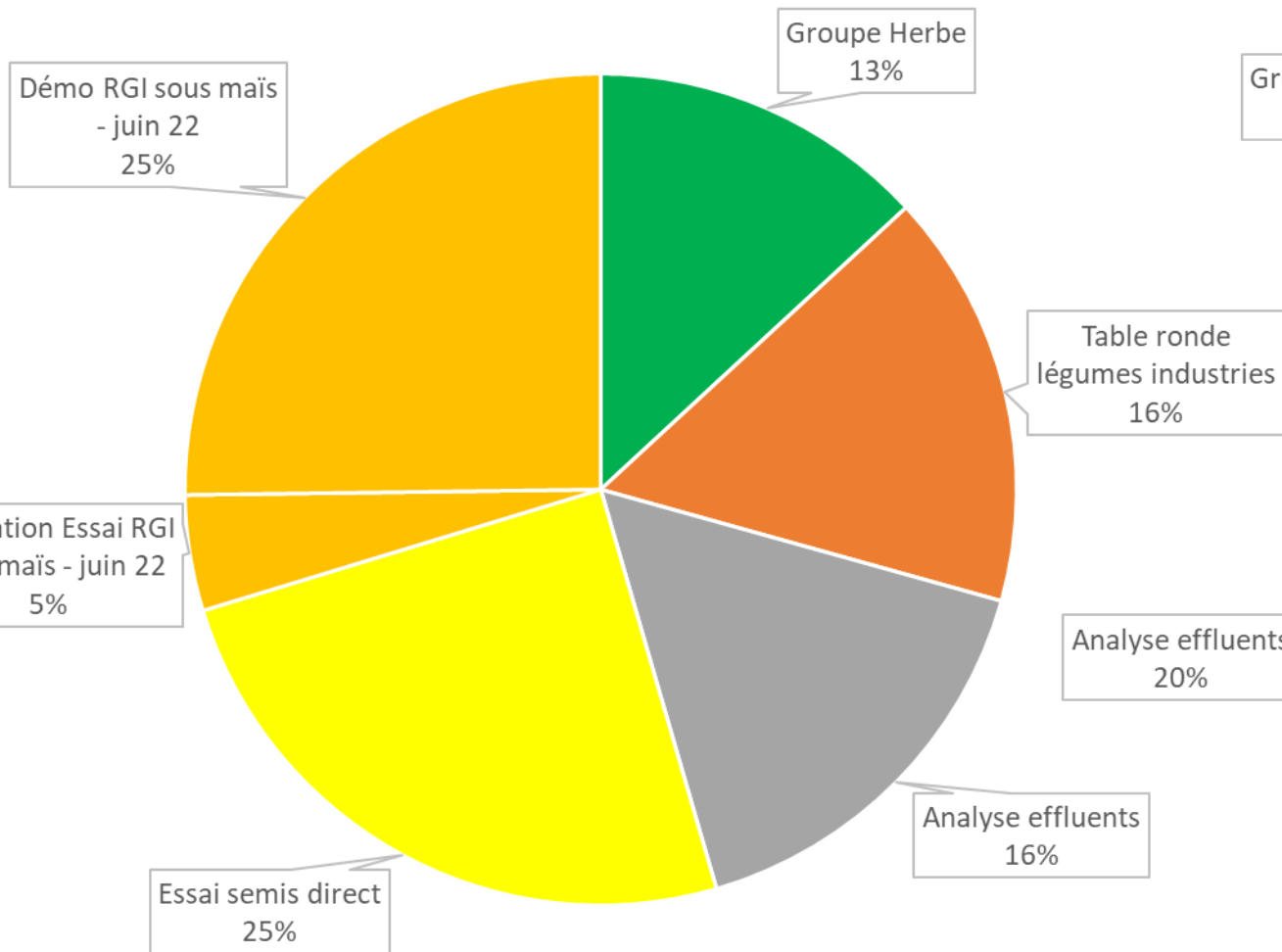
	Évolutions	Situations d'exclusion du financement du dispositif* *une seule situation d'exclusion conduit à une exclusion du dispositif
MAEC	- Pas d'évolution des cahiers des charges identifiée à ce stade - Restrictions liées à l'absence de financement d'obligations réglementaires. À partir de la campagne PAC 2027, il sera nécessaire de mettre fin aux contrats MAEC qui se recoupent avec des obligations ZSCE, selon une grille de lecture qui reste à établir (cas par cas).	Cas 1 tout volet (au cas par cas)
PSE	- Sur les PSE actuellement engagés : restrictions liées à l'absence de financement d'obligations réglementaires. Début 2027, rupture des contrats des exploitations soumises à une obligation ZSCE qui se recoupe avec l'engagement en PSE (cas par cas). - La possibilité d'envisager de nouveaux PSE (à partir de début 2027) n'est pas encore confirmée. Si cette possibilité est confirmée, le fait de reprendre les critères actuels ou d'en envisager des nouveaux devra être discuté.	Cas 1 tout volet (au cas par cas)
Chantiers collectifs et boucle vertueuse	- Pas d'évolution du contenu identifié à ce stade - Restriction de l'accès pour les exploitations soumises à des obligations réglementaires	Cas 1 volet fertilisation Cas 1 couverture de sol Cas 1 gestion du pâturage
Breizh Bocage	- Pas d'évolution identifiée à ce stade, réponse à l'ensemble des demandes de travaux dans les territoires algues vertes jusqu'à 2028.	Cas 1 volet parcelles à risque

	- Pour les exploitations concernées par la phase d'évaluation ZSCE de fin 2025 : seuls les travaux décidés avant le 31/12/2025 seront finançables jusqu'à l'hiver 2027-2028.		
Reliquats	Absence de financement de reliquats pour les exploitations soumises à des obligations réglementaires sur le volet agronomie (mais toujours possible pour les autres, en particulier dans le cadre d'un conseil).	Cas 1 volet fertilisation	
Etap'N	Ciblage attendu (réflexions en cours)	Cas 1 volet fertilisation	
Diagnostics et conseil individuel	Pas d'évolution identifiée à ce stade	Conseil gestion de l'azote	- Cas 1 volet fertilisation
		Conseil gestion de l'interculture	- Cas 1 volet couverture des sols
		Conseil gestion de l'herbe	- Cas 1 volet gestion du pâturage
		Diagnostic ceintures de bas fond	- Cas 1 volet parcelles à risque
		Autres conseils et diagnostics (évolution de système, diagnostic MAEC...)	Pas d'exclusion
Actions collectives	Dimensionnement du dispositif en fonction du nombre d'exploitations non soumises à des obligations réglementaires sur la fertilisation et la couverture des sols (sur la base d' 1 jour max par exploitation).	Critère d'évaluation appliqué en 2027 : 60 % des participants aux actions doivent être des cas 2. À partir de 2028, ce critère d'évaluation sera un critère d'éligibilité des dépenses pour l'AELB.	
Animation agricole	Calibration en fonction des résultats obtenus sur le contrat territorial précédent.		
Agri'invest (et CTAE)	Evolution des engagements CTAE dans les BVAV à partir de l'automne 2026 en lien avec la bascule réglementaire.	Agri'invest productif : cas 1 tout volet Agri'invest résilient : pas d'exclusion	

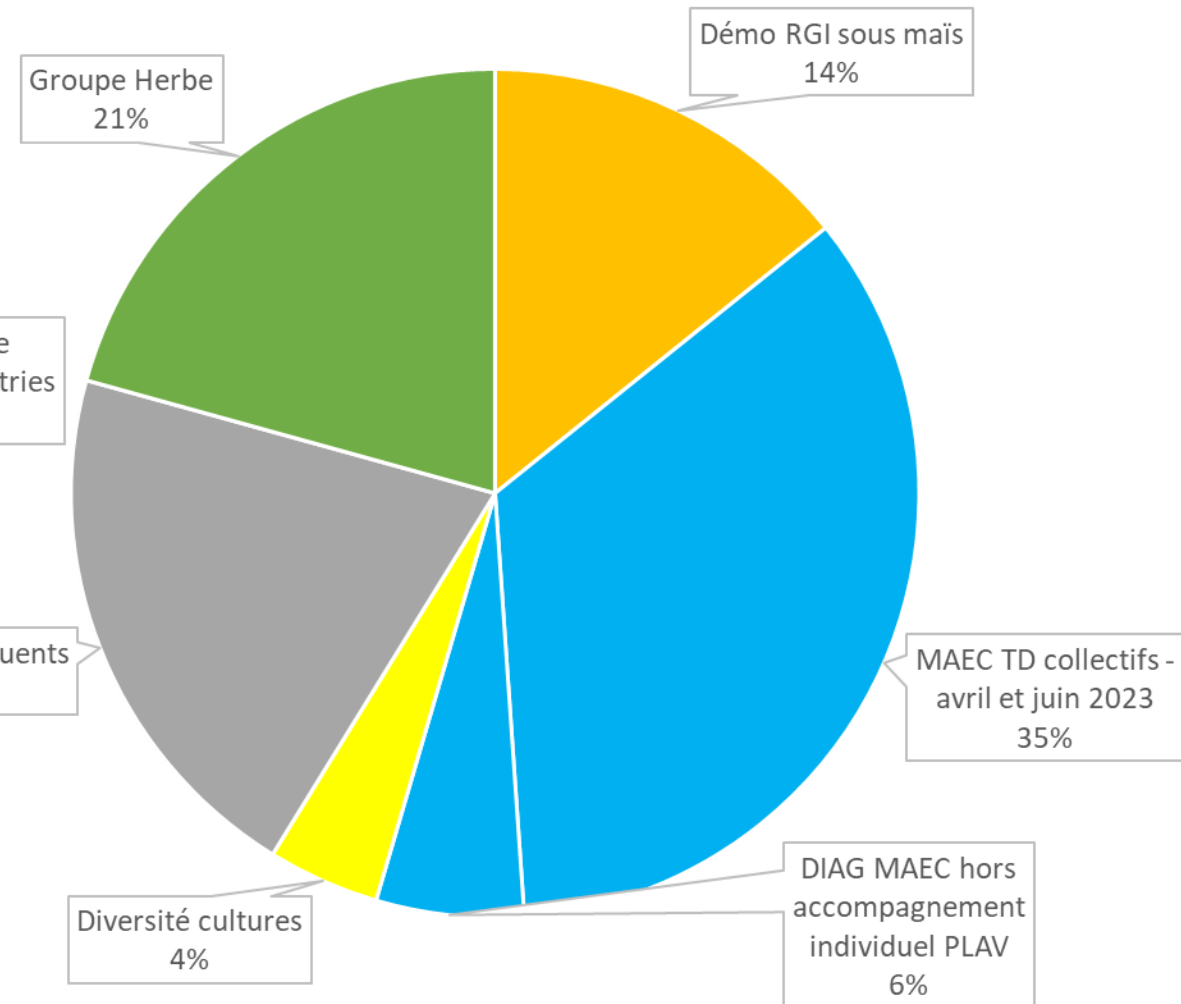
2/ Bilan du volet agricole 2023-2025

Animations collectives

Animations collectives 2022 – 54 % du budget consommé



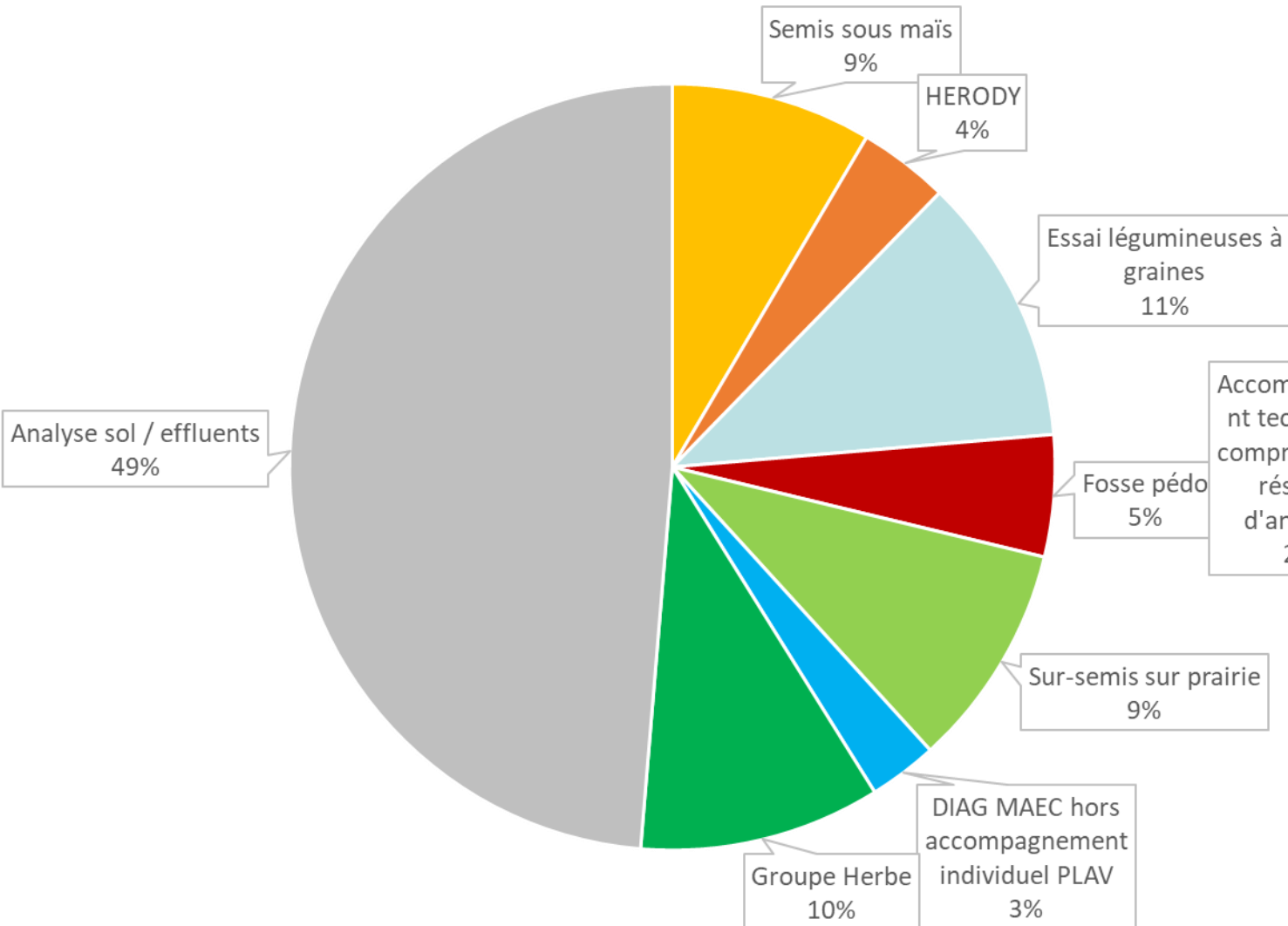
Animation collectives 2023 – 74 % budget consommé



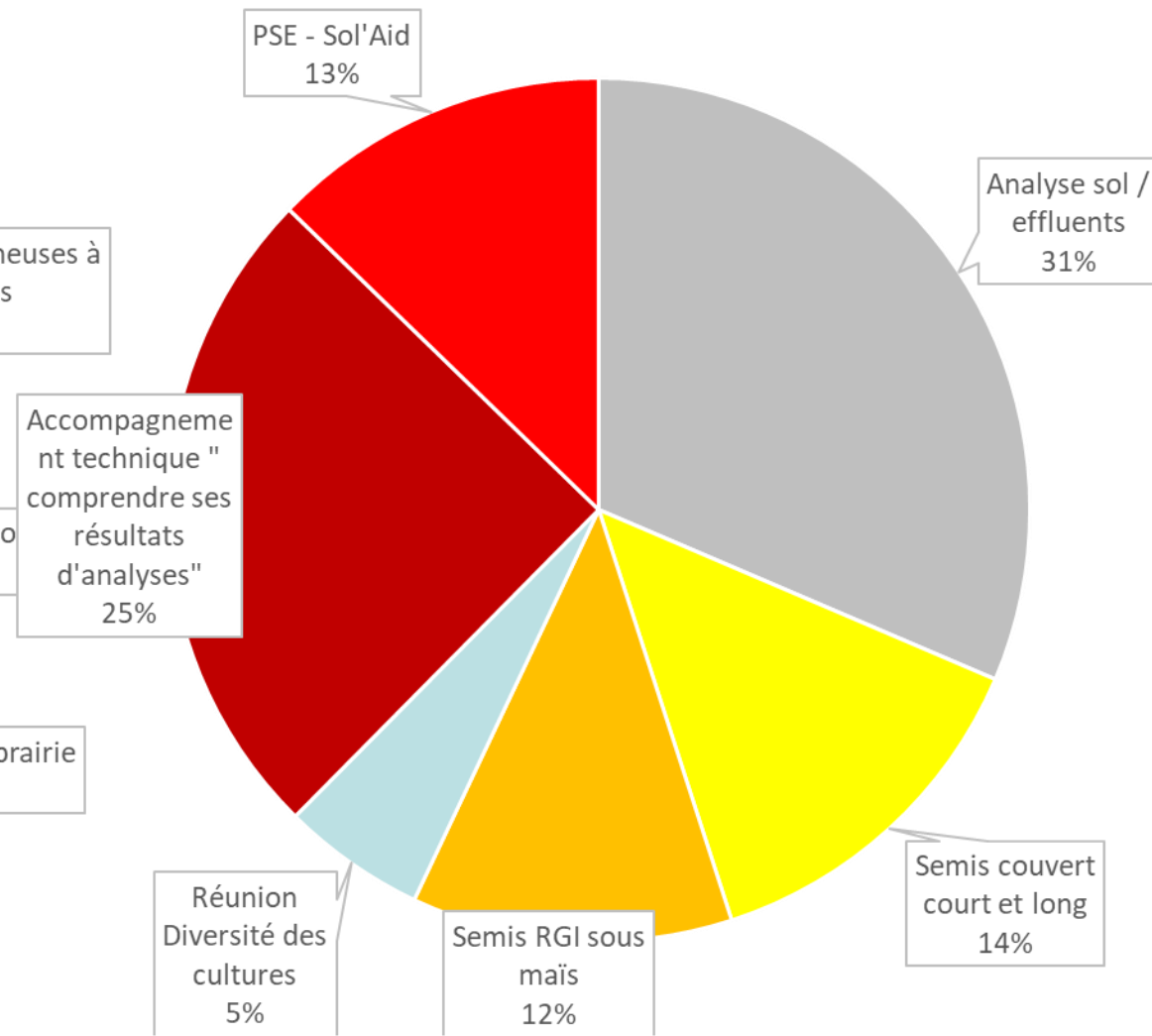


Animations collectives

Animations collectives 2024 - 91 % du budget consommé



Animations collectives 2025 - 90 % du budget consommé





Bilan 2018-2024

Animation PLAV	Nombre de animation	Fréquentation moyenne	Perspectives 2026-2028 Maintien/arrêt
Groupe Herbe – Pâturesens / EARL du Vern	15	4	?
Développement des pratiques respectueuses du cahier des charges AB – GAB29	3	1,5	Arrêt
Démonstration matériel sur-semis – EARL du Vern / Entreprise Grandin + GAEC Jaouen	2	7	?
Essai sur-semis sur prairie – EARL du Vern / Pâturesens	1	5	?
Essai semis direct sur céréales – ETA Hemery	1	5	?
Essai RGI sous maïs – ETA Hemery / ETA Derout / ETA Gouiffès	4	5	?
Réunion diversification des cultures – Bretagne Lin / Chambre d’Agriculture / ViVaTerr	3	10	?
Profil de sol / Fosse pédologique	1	2	Arrêt?
Méthode Hérody	1	5	Arrêt?
Analyses effluents –Labocéa	4	40	Maintien
Analyses de sols – Labocéa	2	56	Maintien

3/ Perspectives du volet agricole 2026-2028

- **Gestion de l'azote**
 - Analyse effluents
 - accompagnement

- **Couverture des sols**
 - Chanvre
 - Tester des couverts (semences)
 - Semis couvert à la récolte céréales

- **Connaître son sol**
 - Analyse de sol
 - APM/ solaid
 - Accompagnement à l'analyse

- **Gestion de l'herbe**
 - Groupe herbe

Autres animation PLAV

- Chantiers collectifs : pas d'info sur le futur cahier des charges
- MAEC => prochain PAEC territoire réduit à la BF
- PSE ? => dépendra si financement AELB
- Foncier ? => suffisamment d'acteurs, complexe à traiter, (diagnostic ?)
- Accompagnements individuels maintenus (évolution ?)

Volet Communication

	Fréquence	Format	Envoi	Budget
Lettre Agricole	3 / an	A4 Recto-Verso	Courrier	800 €
Plaquette MAEC	1 / an	A4 2 page R/V	Courrier	
Lettre Actu'	Au tant que nécessaire	Newsletter	Mail	0 €

	Type de prestation	Sujet	Budget
Vidéo Agricole	Capsule vidéo de 1m30	Valoriser l'engagement des agriculteurs	7 000 €
Portrait d'Agriculteurs	Portrait photo sur panneau métallique pour exposition en extérieur	Valoriser l'engagement des agriculteurs dans les différents événements de l'Agglo et ses communes	

	Type de prestation	Sujet	Budget
Macaron « Ici on agit pour la qualité de l'eau »	Panneau	Valoriser l'engagement des agriculteurs	1 200 €

Merci
de votre participation